

MODE D'EMPLOI par Colin Sidre

L'accès à l'art et à la culture, qui participent pleinement à la construction de l'esprit critique et à la cohésion sociale, est un enjeu majeur du développement des politiques culturelles de l'État comme des collectivités territoriales. Dans son approche la plus synthétique, l'éducation artistique et culturelle (EAC)*¹ se construit dans une coopération étroite entre l'éducation nationale et l'enseignement supérieur d'un côté, les institutions culturelles de l'autre, parfois en lien avec des professionnels de l'enfance, des associations, des partenaires issus du champ social : elle est l'appréhension par les jeunes publics des institutions culturelles et des œuvres qu'elles conservent, la construction d'un rapport personnel aux savoirs et aux arts, mais pas uniquement.

Pour les enfants, et les jeunes en particulier, l'art et la culture jouent un rôle important dans la construction de soi, dans l'appréhension de son intériorité, en fournissant un espace d'éveil, de réflexion, de méditation ; ils offrent un espace de respiration, de distanciation au monde. Pour reprendre une expression de Michèle Petit, la lecture a vocation à être une « ouverture sur d'autres cercles d'appartenance »² : nul doute que cette réflexion peut s'étendre à l'ensemble des pratiques culturelles qui nous aident à nous ouvrir au monde. La diversité culturelle, l'interculturalité des propositions des établissements est alors un impératif.

Entre publics jeunes et bibliothèques de lecture publique se nouent très tôt des relations d'interdépendance, les premiers formant le principal public des secondes³, et le maillage important des bibliothèques publiques sur le territoire faisant de celles-ci les premiers lieux culturels fréquentés par la population, dont un grand nombre d'enfants. Les bibliothèques sont investies de longue date dans l'accueil des enfants et des jeunes, et la

-
1. Les termes suivis d'un astérisque (à leur première occurrence) sont définis dans le glossaire en fin d'ouvrage. Pour les sigles et acronymes, voir la liste en fin d'ouvrage.
 2. Michèle Petit, *Éloge de la lecture : la construction de soi*, 2^e éd., Paris, Belin, 2016 (coll. Alpha), p. 10.
 3. D'après l'enquête du ministère de la Culture sur les publics et les usages des bibliothèques municipales en 2016, plus de la moitié des 15-24 ans interrogés ont évoqué avoir fréquenté une bibliothèque avant 11 ans. [En ligne] < <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-Lecture/Actualites/Enquete-sur-les-Publics-et-les-usages-des-bibliotheques-municipales-en-2016> >.

médiation en direction de ces publics fait pleinement partie du métier des professionnel.les du livre et de la lecture. Néanmoins, les relations avec la bibliothèque se distendent avec le temps, à la manière du rapport à la lecture. Encore nombreux et nombreuses à fréquenter la bibliothèque à 11 ans, les adolescent.es ne sont plus que 17,5 % à y aller au moins une fois dans l'année à 17 ans⁴. Et si une large majorité des bibliothèques universitaires (BU) mettent en place des actions culturelles, s'adresser aux étudiant.es n'est pas pour toutes une évidence⁵.

Des disparités sont bien sûr à souligner. Le genre, l'origine sociale, le rapport à l'école jouent à plein dans ces phénomènes de distanciation ou, à l'inverse, de rapprochement au livre et à la lecture : à ce titre, on ne saurait trop insister sur la diversité des enfants et des jeunes eux-mêmes, sur la pluralité de leurs pratiques et de leur rapport aux bibliothèques, à la diversité des collections qu'elles hébergent et des projets qu'elles construisent.

L'EAC, en participant à la construction du rapport des plus jeunes aux bibliothèques, joue enfin un rôle important au sein des territoires, dans le rapport des établissements aux familles, à la communauté éducative, aux autres institutions culturelles, aux élu.es. De la même manière qu'elle peut constituer la première pierre du développement des enfants et des jeunes, elle peut aussi être la première pierre du projet des bibliothèques dans les collectivités, et de leur place dans la vie publique.

ENJEUX DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN BIBLIOTHÈQUE

Le lancement de la politique d'EAC par Aurélie Filippetti et sa poursuite par les ministères de la Culture de Fleur Pellerin, Audrey Azoulay et à

4. *L'enfance des loisirs : trajectoires communes et parcours individuels de la fin de l'enfance à la grande adolescence*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, Département des études, de la prospective et des statistiques, 2010 (coll. Questions de culture), p. 28-33.

5. En témoigne la faiblesse de la représentation des BU dans les 128 propositions du rapport Ethis en 2008. Emmanuel Ethis (dir.), *De la culture à l'université : 128 propositions : rapport remis à Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*, Paris, Armand Colin, 2008 (coll. 128). [En ligne] < http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2010/59/4/Rapport_Commission_Culture_Universite_159594.pdf >.

l'heure actuelle Françoise Nyssen ont vu l'émission, en quelques années, d'un cadre législatif étoffé visant à accompagner la mise en place de projets éducatifs, dans le domaine des arts et de la culture, à destination des jeunes publics. Réaffirmée comme une priorité nationale, l'EAC s'adresse à tous, de la prime enfance à l'entrée dans l'âge adulte, en tout temps (scolaire ou non) et en tous lieux.

Les approches de l'action culturelle, la situation des établissements et la nature des publics fréquentés ont beau être différentes selon les contextes, les enjeux que traversent bibliothèques territoriales et universitaires sont semblables.

On en distingue trois en particulier :

- le premier enjeu est d'éclairer le positionnement des bibliothèques dans la construction des parcours d'EAC*. L'évolution du contexte dans lequel travaillent les établissements les amène à se repositionner, au sein des collectivités territoriales tout d'abord, en particulier vis-à-vis des établissements scolaires dans lesquels la réforme des rythmes scolaires est toujours appliquée, au sein des universités ensuite, par rapport aux services culturels* qui prennent en charge une large partie de l'action culturelle des campus. Ces actions ne sont pas toujours clairement identifiées et se confondent parfois avec le quotidien des établissements, renvoyant à différentes conceptions de l'EAC portées par les bibliothèques publiques et universitaires : actions de diffusion culturelle dans le premier cas, continuité des activités de recherche et d'enseignement dans l'autre, et ce, même si chaque établissement pourra se reconnaître, selon sa politique, dans ces deux propositions. Les rôles de l'action culturelle à destination des jeunes publics sont souvent multiples ;
- le rapport aux autres établissements forme un deuxième enjeu majeur. Ce sont bien souvent des relations de partenariats plutôt que des rapports de concurrence qui caractérisent les relations entre la bibliothèque et les autres structures du territoire. Au-delà de la relation essentielle qui se tisse entre la bibliothèque et l'institution scolaire et associe étroitement professionnel.les

des bibliothèques et de l'éducation, les partenariats concernent également les autres institutions culturelles, les autres services de la collectivité et de l'université, mais aussi l'ensemble des établissements, rendez-vous et lieux qui accueillent les jeunes publics. Le développement de ces partenariats est essentiel pour toucher tous les enfants et investir l'ensemble des temps scolaire, périscolaire* et extrascolaire. Cette multiplicité de partenariats induit une large diversité de cultures professionnelles, parfois éloignées de la réalité des bibliothèques, avec lesquelles il s'agit de composer – si les relations entre bibliothécaires et enseignant.es sont ainsi traditionnelles, quoique distendues au fur et à mesure que l'on progresse vers le lycée et l'université, les relations avec les animateur.rices de centres de loisirs sont encore largement à construire.

- troisième enjeu : la pérennisation des actions et la formalisation de ces partenariats, tant pour la prise en compte de l'ensemble des publics et des classes d'âge que pour assurer l'équilibre entre les différentes parties dans la construction du projet, sa poursuite dans le temps, son insertion dans un projet d'établissement* plus global qui prévoit notamment la formation des personnels, ainsi que, nerf de la guerre, le financement. C'est bien souvent de ce dernier facteur que dépend le respect des trois piliers de l'EAC : apport de connaissances, confrontation directe avec un artiste et son œuvre, expérimentation enfin du geste artistique.

Il s'agit dans tous les cas de construire une éducation à l'art et par l'art, de la façon la plus diverse possible. La richesse des collections des établissements, la diversité des publics qui les fréquentent et la complexité des pratiques et des usages qui s'y expriment concourent à faire de la bibliothèque l'écosystème idéal pour amener, tout au long de leur parcours, enfants et jeunes adultes vers de nouvelles rencontres, de nouvelles découvertes, de nouveaux points de vue sur le monde, autant pour s'insérer dans la société et y devenir acteur, entre autres comme citoyen.ne, que pour se découvrir soi-même.

PRÉSENTATION DE LA BOÎTE À OUTILS

La première partie aborde le contexte de l'éducation artistique et culturelle: l'évolution du contexte législatif, la diversité des rapports des établissements à l'EAC y seront traités via la présentation de nombreuses conceptions de l'action culturelle.

Dans le premier chapitre, je présente les derniers textes de lois et circulaires qui ont participé à la définition des contours de l'EAC, tout en abordant la question complexe de son effet réel et de son évaluation.

Sylvie Fayet expose les différents rôles de l'action culturelle à l'université et les différents acteurs impliqués. Elle nous rappelle que la BU, loin de ne s'adresser qu'aux étudiant.es, peut avoir vocation à s'ouvrir à l'ensemble de la cité, en lien étroit avec les autres institutions culturelles et lieux publics.

Jérôme Fronty présente les actions de médiation culturelle de la Bibliothèque nationale de France (BnF) à destination des jeunes publics et des adultes qui les entourent, via le département de l'action pédagogique et le Centre national de la littérature pour la jeunesse (CNLJ). Un panorama des nombreuses ressources produites par l'établissement et accessibles en ligne est proposé.

Enfin, un entretien avec la Direction Culture de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (Yvelines) sera l'occasion de s'intéresser au rôle structurant de l'EAC dans la construction du territoire et de son identité, ainsi qu'à la place de la bibliothèque, via un contrat local d'éducation artistique (CLEA).

Comment construire un projet d'action culturelle en lien avec les ressources et les collections des établissements? Dans quels programmes d'actions, de formation, d'évaluation se concrétisent les projets évoqués précédemment? La seconde partie de l'ouvrage interroge la mise en œuvre des actions des établissements.

Dans une seconde contribution, Sylvie Fayet revient sur la structuration des programmes d'action culturelle de la bibliothèque universitaire de La Rochelle et sur les enjeux (en termes de ressources financières et humaines) de leur formalisation.

Forte des expérimentations mises en place ces dernières années par la Bibliothèque municipale de Lyon (BmL), Violaine Kanmacher souligne la nécessité de bâtir les projets d'EAC avec l'ensemble des services et des équipes de son établissement: l'EAC, s'adressant au-delà des enfants à l'ensemble des adultes qui les accompagnent et les entourent, ne peut se concevoir en se limitant à la section jeunesse des bibliothèques.

Si aucune contribution n'est dédiée spécifiquement à la question du partenariat, c'est parce que celle-ci est inhérente aux projets d'EAC et d'action culturelle et infuse l'ensemble des chapitres de ce livre. Néanmoins, un des partenaires naturels des bibliothèques, l'Éducation nationale, fait l'objet d'une analyse par Agnès Defrance, qui s'appuie sur les actions de la bibliothèque départementale de l'Hérault.

Dans le dernier chapitre de cette partie, Anne-Sophie Traineau-Durozoy, en s'appuyant sur l'exemple de la BU de Poitiers, nous apporte d'intéressants éclairages sur la manière dont les collections patrimoniales de l'établissement sont utilisées dans un parcours d'action culturelle, avec des rencontres qui attirent des visiteurs au-delà de leur public cible.

Si l'EAC et l'action culturelle s'adressent à tous et à toutes et dès la petite enfance*, si, comme l'ont montré les contributions précédentes, elles permettent parfois de toucher les adultes, familles, enseignant.es, collègues, chaque tranche d'âge n'en présente pas moins ses spécificités et ses enjeux. La troisième et dernière partie s'attachera, au travers de nombreuses études de cas, à mettre en lumière les spécificités de chaque public de l'EAC.

Les actions menées en direction des tout-petits, qui ne sont pas nouvelles dans les bibliothèques françaises, ont connu un véritable renouveau ces dernières années. En s'appuyant sur le large programme déployé par la bibliothèque départementale du Lot en direction des 0-3 ans et de leurs familles, Carole Gaillard-Flochlay analyse les enjeux de l'éveil artistique et culturel dès la prime enfance, et présente l'évolution de leur projet partenarial avec les professionnel.les de la petite enfance du département. La quasi-totalité des bibliothèques travaillent avec les écoles primaires. L'éphémère réforme des rythmes scolaires, en bouleversant en partie l'organisation de ces partenariats, a pu ouvrir de nouvelles opportunités d'accueil des 6-11 ans dans les établissements. Ainsi à la médiathèque

de Troyes, qui a su profiter de ces nouveaux temps pour se montrer aux enfants sous un nouveau visage et dont Cédric Gouverneur nous expose le projet.

Les échanges entre bibliothèques et publics adolescents sont moins fréquents, mais n'en restent pas moins importants. À la difficulté de capter ces publics, la Médiathèque de Lomme répond avec une expérience atypique qui offre de passionnantes perspectives – la contribution de Nathalie Bailly est à ce titre l'occasion de rappeler que les adolescences sont plurielles et s'inscrivent de la préadolescence à l'âge adulte.

Les BU, à leur tour, s'intéressent à ces publics, ainsi La contemporaine⁶ à Nanterre qui s'appuie sur un riche patrimoine qu'elle met en valeur via un projet de cartable numérique. Tout en abordant la question de l'accueil de ces publics pas encore étudiants à l'université, Frédérique Baron nous donne un aperçu des possibilités des établissements qui souhaitent produire des ressources pédagogiques.

Livia Rapatel dresse un tableau passionnant du large programme d'action culturelle de la BU de Lyon 1 en direction de ses étudiant.es. Ici encore elle nous rappelle qu'entre un.e étudiant.e de L1 et un.e doctorant.e les attentes et les projets se construisent différemment. Surtout, en abordant les projets menés avec ces dernier.es, elle nous amène à nous interroger sur le rôle que ces étudiant.es en fin de parcours peuvent jouer en se faisant acteurs et actrices de la médiation culturelle.

Pour finir, quelle place donner dans les projets d'établissement aux enfants et aux jeunes qui ne fréquentent pas les bibliothèques, ni de manière générale les établissements culturels? En présentant le projet de la médiathèque de Roanne, qui associe des actions avec les établissements scolaires et en direction des publics «éloignés»*, Simon Davaud rend compte de l'engagement de son établissement pour ne pas marginaliser ces publics et des espaces qui leur sont ouverts par la médiathèque.

Aux contributions des auteur.rices s'ajoutent en fin d'ouvrage un mémento qui en récapitule les principales propositions, un glossaire, une liste des sigles et une bibliographie d'ouvrages, d'articles et de travaux de recherche permettant d'approfondir les problématiques abordées.

6. Ex-Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC).